



Dijon, le 1 juillet 2016

CTIR Grand Centre du 1 juillet 2016 **Déclaration préliminaire de boycott**

Madame la Présidente,

Depuis plus de 4 mois, nos organisations sont mobilisés contre la loi travail dans une intersyndicale représentant la majorité des salariés du privé comme du public.

Alors que des centaines de milliers de jeunes et de travailleurs sont dans les rues jour après jour, que les sondages nous disent avec constance que les 2/3 des français repoussent le texte El Khomri, ce gouvernement refuse de discuter et préfère le passage en force en pariant sur le fait que les parlementaires craignant plus pour leurs privilèges et leur réélection que pour l'avenir du pays, s'abstiendront une fois de plus et ne censureront pas l'exécutif à l'agonie.

Nos organisations souhaitent faire entendre leur voix, présenter des propositions de progrès pour les jeunes, les précaires et les travailleurs du privé comme du public mais Matignon, à court d'arguments préfère, martialement, empêcher le peuple de s'exprimer plutôt qu'admettre qu'il est en minorité, utiliser la force et l'intimidation plutôt que le dialogue.

A la PJJ, dans ce marasme de fin de règne ambiant, le dialogue social est de plus en plus inconsistant alors qu'il était, à l'arrivée de madame SULTAN, présenté comme un des piliers de la rénovation.

Ainsi et depuis de nombreux mois, nous notons le manque d'organisation, la confusion et le manque d'anticipation et d'engagement de l'administration dans les instances, le décalage complet entre les réalités du terrain et les demandes contradictoires de la hiérarchie, la nov langue managériale et les discours vides de sens servant surtout à couvrir le manque de propositions concrètes et réalistes.

Nos questions restent sans réponses tant au niveau de la centrale que des DIR. Nous arrivons aujourd'hui à un niveau inacceptable dans le mépris affiché par l'administration envers les représentants élus des personnels.

Et quand enfin l'administration daigne apporter des réponses, elles vont dans le sens contraire de l'intérêt des agents, des services et de l'intérêt des jeunes et des familles suivis, pour ne citer que deux d'entre elles les plus récentes : suppression du corps des professeurs techniques préjudiciable à la mission d'insertion de la PJJ ou absence de

traitement sérieux du dossier indemnitaire et statutaire des RUE,... mais les chantiers laissés en friche par l'incurie de cette administration sont légion!

Les textes présentés aujourd'hui à cette instance en sont le parfait exemple. Lorsqu'ils ne sont pas déjà appliqués sur le terrain ou simplement diffusés, ils ne sont plus modifiables. En fait vous écoutez d'une oreille distraite les propositions issues du terrain pour mieux imposer vos décisions prises à l'avance.

Nous continuons donc à combattre avec pugnacité ces dérives et ne siégeront pas dans ce CTIR.

C'est pathétique, du grec pathos qui signifie souffrance, terme qui qualifie la situation des personnels du ministère selon le garde des Sceaux.

Et là nous sommes en accord avec lui.

Pour la Délégation CGT PJJ

Thierry TAME

Pour la Délégation SNPES-PJJ/FSU

Philippe AYMARD